

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINTE MERE EGLISE

REUNION DU 8 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le huit octobre, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Sainte-Mère-Eglise, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur QUETIER, Maire.

**Etaient présents : M. QUETIER, M.VOISIN S., M.LACOTTE, MME MICHEL MME HEBERT  
MME MAURER, M. CONTENTIN, MME MARAIS, M. DROUET, MME MARIE,  
M. VOISIN H., MME JORET, M. BUSSEROLLES, Mme BUZE, Mme HASLEY, MME LEFEVRE,**

**Absents excusés:**

**Absents:**

**M. SANTINI,**

**M. HASLEY**

**M. PALFREYMAN,**

Convocation : 02/10/2015

Affichage : 02/10/2015

Madame MARAIS a été désignée comme secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu du précédent conseil :**

**Le compte-rendu du conseil municipal du 25 septembre 2015 n'amenant pas de remarque particulière a été approuvé à l'unanimité des présents.**

**103/2015 – Attribution du marché de travaux de mise en conformité des branchements particuliers au réseau d'assainissement.**

Monsieur le Maire rappelle la précédente délibération n°75/2015 du 9 juillet 2015 autorisant le lancement d'une consultation pour réaliser les travaux de mise en conformité de 80 branchements particuliers au réseau d'assainissement.

Une consultation a été lancée le 4 septembre 2015 avec publication d'un avis d'appel public à la concurrence.

La date de remise des plis était fixée au 25 septembre 2015 à 12h00.

Deux entreprises ont remis leur offre dans les délais.

L'ouverture des plis a eu lieu le 25 septembre 2015 à 14h00.

Après analyse des plis et suivant le rapport d'analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre de l'entrepris BERNASCONI comme étant la mieux disante suivant les critères énoncés dans le règlement de consultation des entreprises.

L'entreprise BERNASCONI, qui répond aux besoins de la commune de Sainte-Mère-Eglise notamment dans ses relations avec les particuliers, propose de réaliser la prestation pour un montant de 174 441.20€ HT. Il est indiqué que l'estimation était de 170 858.50€ HT

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise BERNASCONI pour la réalisation des travaux de mise en conformité de 80 branchements particuliers au réseau d'assainissement.

Il propose également de solliciter une subvention auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie dont le montant, calculé sur la base du marché attribué à l'entreprise BERNASCONI, du marché d'étude complémentaire ainsi que du marché de maîtrise d'œuvre, pourrait se chiffrer à 207 000€.

Le tableau ci-dessous récapitule l'opération :

Opération	HT
Marché de travaux mise en conformité	174 441.20€
Marché d'étude complémentaire	5 495€
Marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité	14 625€
Imprévu 5% de l'opération	9 728.06
Total opération	204 289.26€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code des Marchés publics,  
Vu les offres reçues,  
Vu le rapport d'analyse des offres,

Après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir délibéré, le Conseil municipal, 15 voix pour, 1 abstention :

- AUTORISE la passation du marché de travaux de mise en conformité de 80 branchements particuliers au réseau d'assainissement avec l'entreprise BERNASCONI pour un montant de 174 441.20€ HT
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce marché,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre de cette opération
- DIT que la dépense sera imputée sur la section d'investissement du budget d'assainissement.

#### **104/2015 – Remboursement de frais engagés par la coordonnatrice des Temps d'Activités**

##### **Périscolaires**

Madame BOREL, coordonnatrice des TAP, a acheté des fournitures pour ces activités à ses frais. Elle s'est acquittée d'une facture d'un montant de 97.29€. Elle demande aujourd'hui le remboursement des frais avancés, frais qui sont à répartir entre Picauville, Chef-Du-Pont et Sainte-Mère-Eglise selon leurs besoins réels en matière de bricolage. Pour la Commune de Sainte-Mère-Eglise ce montant se chiffre à 30.73€.

Monsieur Quétier propose aux membres du Conseil de rembourser Madame BOREL des frais qu'elle a déboursés soit 30.73€

Après avoir entendu Monsieur le Maire et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE le remboursement à Madame BOREL des frais qu'elle a avancés pour les activités périscolaires soit pour la Commune de Sainte-Mère-Eglise un montant de 30.73€.

- DIT que cette dépense sera imputée sur la section de fonctionnement du budget de la Commune.

### **105/2015 – Rapport sur la qualité et le prix du service de l'eau potable**

Monsieur Lacotte donne lecture du rapport sur la qualité de l'eau produit par le SIAEP.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Monsieur Lacotte donne information quant au prix et à la qualité du service de l'eau.

Le nombre de contrats d'abonnement a augmenté passant de 3006 à 3018 abonnés. Pour Sainte-Mère-Eglise, le nombre de branchement a légèrement augmenté passant de 939 à 948.

Les volumes d'eau prélevés ont également augmenté passant de 334 557 à 430 398m<sup>3</sup>. Les volumes d'eau importés ont également augmenté.

Le prix de l'eau potable est passé à 2.37€ par m<sup>3</sup>.

Après avoir entendu Monsieur le Maire et Monsieur Lacotte et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

- ADOPTE le dit rapport et donne acte à Monsieur le Maire de cette présentation.

### **106/2015 – Rapport sur la qualité et le prix du service de l'assainissement**

Monsieur LACOTTE, Maire adjoint, donne lecture du rapport sur le service de l'assainissement sur la Commune de sainte-Mère-Eglise.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Monsieur LACOTTE donne information quant au service de l'assainissement.

Le nombre de clients facturés a augmenté passant de 682 clients en 2013 à 710 clients en 2014

Les volumes d'eaux assujettis à l'assainissement ont également augmenté passant de 58367m<sup>3</sup> en 2013 à 60 774m<sup>3</sup> en 2014

Le prix de l'eau assainie est passé de 4.24€ TTC/m<sup>3</sup> à 4.37€/m<sup>3</sup>.

Après avoir entendu Monsieur LACOTTE, Maire adjoint, et avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

- ADOPTE le dit rapport annuel du délégataire quant au service de l'Assainissement et donne acte à Monsieur le Maire de cette présentation.

### **Questions diverses**

#### **Travaux sur l'orgue de l'Eglise**

Monsieur le Maire indique que les travaux de restauration de l'orgue de l'Eglise ont débuté mardi 6 octobre 2016. Il indique que l'entreprise qui effectue ces travaux a précisé que le moteur de l'orgue devrait être changé dans les années à venir. En conséquence, il sera nécessaire de budgéter cette dépense qui est estimée par l'entreprise à 4000€.

#### **Visites ensoleillées :**

Madame JORET indique que le CLIC des marais, ACCUEIL et la CCAS de Sainte-Mère-Eglise ont passé une convention en vue d'organiser des visites chez les personnes seules ou isolées qui le souhaitent.

Le CLIC recherche des bénévoles pour rendre visite à ces personnes isolées.

### **Réfugiés :**

Monsieur le Maire rappelle les échanges intervenus lors du précédent conseil municipal concernant l'accueil des réfugiés. Il indique s'être rapproché du Sous-préfet, Monsieur TRONCY, afin d'aborder la question. L'accueil des réfugiés s'organise. Le Sous-Préfet reviendra vers la Commune de Sainte-Mère-Eglise lorsque quelque chose de plus concret sera en œuvre.

### **Maison de santé**

Monsieur le Maire indique qu'une réunion aura lieu avec les professionnels de santé, l'URML et l'ARS afin d'aborder la question de la maison de santé. Cette réunion n'est pas une réunion publique.

### **Legs :**

Monsieur le Maire indique que Madame RABEC, qui est décédée, a désigné la Commune de Sainte-Mère-Eglise co- légataire de ses biens. Le patrimoine, objet du legs, doit être identifié et précisé par le notaire.

### **Baudienville/la Vienville**

Monsieur le Maire indique qu'une réunion a eu lieu entre le Conseil départemental, la Commune et deux habitants du village de Baudienville, représentant les habitants du village. Un point a également été fait sur le terrain. Le Conseil départemental est intervenu sur la RD 15 par la pose d'enrobé. Il est prévu de mettre en place des dispositifs de chaussée qui incitent les automobilistes à ralentir. Le type de dispositif n'a pas été validé. Néanmoins, il pourrait s'agir pour le Conseil départemental de mettre en place des chicanes, une écluse en milieu de village et un marquage au sol. Par ailleurs, le passage du village en agglomération pourrait être envisagé.

### **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et commune nouvelle**

Monsieur le Maire indique avoir reçu le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, transmis par la Préfète et sur lequel le Conseil municipal devra se prononcer lors d'une de ses prochaines sessions. Ce document prévoit la création et la mise en place de 5 communautés de communes à l'échelle du département.

Monsieur le Maire estime qu'un tel découpage nécessitera de redonner des compétences aux communes qui seront les plus à mêmes, à l'échelle de leur territoire d'exercer ces compétences.

De ce fait, il estime qu'il faut arriver à créer des communes plus importantes qui seront en capacité d'assurer ces compétences. La création de communes nouvelles doit permettre d'exercer les compétences qui pourraient être redonnées aux communes.

### **Réunions publiques**

Deux réunions publiques seront organisées en octobre et en novembre :

Une réunion publique sur les ordures ménagères sera organisée le 21 octobre 2015 à 20h30 en salle des fêtes.

Une réunion concernant l'élagage et l'entretien des chemins le 17 novembre 2015 à 20h30.

### **Tour de France :**

Monsieur le Maire indique que la présentation des équipes du Tour de France 2016 aura lieu le 30 juin 2015 à 18h à 20h

### **Prochain conseil**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 novembre 2015 à 20h30 en salle du Conseil.

Le Maire,

M. VOISIN S.

Mme MICHEL

Mme MAURER

M. CONTENTIN

Mme HASLEY

Mme MARIE

Mme JORET

Mme BUZE

Mme LEFEVRE

M. LACOTTE

Mme HEBERT

Mme MARAIS

M DROUET

Mr VOISIN H.

M. SANTINI Absent

Mr HASLEY Absent

M. PALFREYMAN Absent

Mr BUSSEROLLES



